

**Comité syndical du
Mercredi 12 septembre 2007
à 17 h 30**

COMPTE RENDU

Brignais, le jeudi 13 septembre 2007

Membres titulaires présents à la séance :

Michel THIERS – Paul PELCE – Christian PORTE – Pierre MONGOIN – Lucien GOUBELLY – Gérard VERZIER – Michel SIMON – Marc CLIET – Philippe BERGER – Alain CORBIERE – Didier CARRA – Christian ROBERT – Marcel MASSON – Gérard FAURAT – Marius BESSON – Jean-Pierre RANC – Gérard GRANGE – Charles JULLIAN.

Membres suppléants présents à la séance participant aux votes :

Martine SURREL – Anny MEIGNIER.

Membre suppléant présent à la séance ne participant pas aux votes :

Serge BERARD.

Membres titulaires excusés à la séance :

Jean-Paul CLEMENT – Roger VIVERT – Gérard GRANADOS.

Membres suppléants excusés à la séance :

Martine LALAUZE – Jacques FAVIER – Hervé PERONNET – Pierre VERGUIN.

Techniciens présents à la séance :

Stéphanie SPACAGNA – Christelle FARGEAS – Geneviève AUDUREAU – Sébastien LAURENT – Frédéric MARGOTAT

• • • • •

Michel Thiers, Président accueille les participants et présente **l'ordre du jour** de cette réunion :

Ordre du Jour :

- ∞ **Adoption du compte rendu du Comité Syndical du 5 juin 2007,**
- ∞ **Rémunération d'un agent suite au changement de responsabilités,**
- ∞ **Attribution du marché de restauration de berges sur le site du pont des carrières à Millery,**
- ∞ **Demande de subventions auprès de l'Agence de l'eau pour les postes de chargé de mission et de technicien de rivière,**
- ∞ **Point sur l'avancement des travaux et la communication,**
- ∞ **Modification du taux de cotisation du contrat d'assurance de protection sociale du personnel,**
- ∞ **Questions diverses ...**

1. Adoption du compte rendu du comité syndical du 5 juin 2007

Le Président demande si l'assemblée a des remarques à formuler sur le compte rendu du précédent comité syndical ; aucune remarque n'étant formulée, il est alors procédé au vote :

Adoption du compte rendu à l'unanimité des délégués votants.

2. Rémunération d'un agent suite au changement de responsabilités - (voir diapo n°2)

Suite à la cessation progressive d'activité de la directrice, Mme Caudy, une nouvelle répartition du personnel entre le SMAGGA et le SYSEG a eu lieu. Le poste de direction a été proposé à Mme Spacagna et de ce fait sa rémunération a été majorée de 448 € net par mois, correspondant à la prime de responsabilités de Mme Caudy.

Cette augmentation a été formalisée par simple avenant à son contrat de travail (après avis du Centre de Gestion). Par courrier du 1^{er} juin, la préfecture nous a fait savoir que cette augmentation devait être entérinée par délibération. Le 6 juin, le syndicat a fait parvenir un courrier de réponse en préfecture précisant les nouvelles responsabilités de Mme Spacagna (Mme Caudy étant passée à mi-temps) et leur demandant de pouvoir maintenir la rémunération de Mme Spacagna jusqu'au prochain comité où les élus délibéreront pour régulariser cette situation. (*M. Ranc donne lecture des 2 courriers*). Par courrier du 2 juillet, la préfecture nous a informés qu'elle accordait une suite favorable à notre demande.

M. Thiers demande aux agents présents de bien vouloir quitter la salle.

Après discussion, M. Thiers propose d'entériner la nouvelle rémunération de Mme Spacagna suite à ses nouvelles fonctions.

Vote à l'unanimité des délégués présents.

3. Attribution du marché de restauration de berges sur le site du pont des carrières à Millery – (voir diapo n° 3)

M. Thiers donne la parole à Mme Spacagna qui informe l'assemblée que suite à l'ouverture des plis le 30 août et à la C.A.O. du 10 septembre dernier, le marché a été attribué à l'entreprise « Société Forézienne d'Entreprises et de Terrassement » pour un montant de 167 395.27 € TTC.

M. Thiers propose d'entériner l'attribution du marché à la Société Forézienne d'Entreprises et de Terrassement.

Vote à l'unanimité des délégués présents.

4. Demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau pour les postes de chargé de mission et de technicien de rivière - (voir diapo n° 4)

M. Thiers donne la parole à Mme Fargeas qui précise que depuis le début du premier Contrat de Rivière du Garon, les subventions allouées pour ces postes étaient de 40% par la Région et 40% par l'Agence de l'eau.

Depuis la fin du Contrat de Rivière, la Région n'accorde plus de subvention ; par contre, l'Agence de l'Eau nous a assuré qu'elle continuerait à nous allouer une subvention de 50% pour l'année 2008 ;

Dès l'approbation du dossier sommaire de candidature du prochain Contrat de Rivière du Garon, la Région devrait à nouveau nous attribuer cette subvention.

M. Thiers demande le vote de la délibération autorisant le Président à demander les subventions auprès de l'Agence de l'Eau pour les postes de chargé de mission et de technicien de rivière.

Vote à l'unanimité des délégués présents.

5. Point sur la commission travaux – (voir diapo n° 5)

M. Thiers donne la parole à Mme Spacagna .

- ❖ 1^{ère} tranche de travaux de protections trentennales sur Brignais, Givors, Grigny et Montagny (B1G1/B1G2) :
 - Les relevés topographiques à la cité du Garon à Givors et à la Garonnette à Brignais sont terminés.
 - Les prestations géotechniques ont pris du retard en raison de la forte quantité d'eau dans le Garon suite aux pluies de cet été. Travaux prévus la semaine prochaine.
 - Le marché de démolition du pont désaffecté à Givors a été attribué lundi dernier à la société Cardem. Le marché lui sera notifié dans une dizaine de jours. Le démarrage des travaux est prévu fin septembre ; ils devraient durer une quinzaine de jours.
 - En réponse à M. Bérard concernant les travaux prévus sur Brignais, Mme Spacagna précise qu'il s'agit de travaux d'endiguement par murets de 60 cm en moyenne ; ils devraient commencer par la cité de la Garonnette jusqu'à la place du marché (en 2008) ; une 2^{ème} phase concernera ensuite la zone allant du pont du boulevard des sports jusqu'au pont vieux à Brignais. M. Masson précise que la majorité des riverains ont reçu la visite de Mme Spacagna pour voir avec eux les travaux qui les concernent.

- ❖ Travaux sur le site des carrières à Millery :
 - La Société Forézienne d'Entreprises et de Terrassement démarrera les travaux dès que l'entreprise Granulats Rhône-Loire aura remis le pont en place.

6. Point sur la commission communication – (voir diapo n° 6)

Départ de M. Simon (qui donne pouvoir à M. Ranc)

❖ Les entretiens du Garon :

M. Thiers informe les participants qu'une commission communication a eu lieu aujourd'hui à 14 h 30, consacrée au choix du thème de la prochaine conférence.

Il donne la parole à M. Grange qui précise que les dernières conférences organisées dans ce cadre ont eu lieu en 2004 (thème : « gestion des eaux pluviales en milieu urbain et rural ») et 2005 (la visite de la station par filtres plantés de roseaux de Montromant).

La commission a choisi aujourd'hui le thème de « la qualité de l'eau ». Ce vaste sujet pourra être abordé sous plusieurs aspects : réglementaire, technique, citoyen. M. Thiers précise que ce thème permettra d'apporter un éclairage sur la nouvelle loi sur l'Eau et sur le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) en cours d'élaboration. Il souhaite que cette conférence soit ouverte à un large public.

Une date a été fixée pour cette manifestation : le **mercredi 5 décembre 2007** de 12 h 30 à 17 h. Elle débutera par un buffet et se terminera vers 17 h afin de libérer les élus pour d'éventuelles autres réunions. Mme Spacagna et M. Laurent se chargent de contacter l'Agence de l'eau et le Département pour trouver les intervenants.

Une priorité est donnée sur la réservation de la salle polyvalente de Saint Laurent d'Agnay. M. Faurat et M. Goubelly proposent également une salle sur St Andéol le Château ou Givors.

Suite à la demande de Mme Meignier qui souhaite faire passer cette information dans le bulletin municipal, M. Laurent précise qu'un communiqué de presse sera diffusé dans les mairies.

❖ Journal « Rivières des coteaux du Lyonnais » :

La prochaine parution est prévue pour fin octobre.

❖ Plaquette à destination des riverains inondés :

En réponse à M. Bérard, la plaquette référencera les bons comportements et les geste de prévention. Distribution prévue d'ici la fin de l'année.

❖ **Plaquette « Top là pour le bassin versant du Garon » :**

Cette plaquette, distribuée à chaque enfant bénéficiant d'une animation scolaire, doit être réactualisée en raison de la transformation du SMAVG en SMAGGA et de la fin du premier Contrat de Rivière. Un devis a été demandé à Nouvelle Route pour les corrections et la réimpression de 3 000 exemplaires.

❖ **Tee-shirts pour la brigade de rivière :**

50 Tee-shirts ont été commandés. Sur le devant figurent les logos du Département et du Contrat de Rivière et au dos, Brigade de Rivière Mornantet/Garon.

❖ **Bande dessinée « Mission Abolion » au festival de la bulle d'or à Brignais :**

M. Laurent informe l'assemblée qu'il a contacté M. Dubois, responsable de l'organisation du festival de la bande dessinée « La bulle d'Or » à Brignais. Ce festival aura lieu les 9, 10 et 11 novembre prochains et M. Dubois est d'accord pour nous attribuer gratuitement un stand pour présenter la B.D. du Contrat de Rivière « Mission Abolion ».

M. Grange et M. Porte émettent quelques réserves :

- nous ne pouvons pas mettre d'exemplaires à la vente,
- nous ne savons pas si M. Heurtaut, dessinateur de notre BD, pourra être présent les 3 jours et sous quelles conditions financières. De plus, il lui sera impossible de dédicacer ses ouvrages car ils ne pourront pas être distribués aux enfants.
- manifestation lourde à gérer (présence de personnel pendant un week-end entier).

Plusieurs propositions sont lancées :

- M. Masson évoque la possibilité de créer une régie de recettes pour pouvoir vendre la BD,
- M. Porte et Mme Meignier estiment que ce n'est pas le Contrat de Rivière qui doit s'exposer dans ce festival, mais la BD du Contrat de Rivière ; aussi Mme Meignier suggère de réaliser un grand panneau (couverture de la BD) pour inviter les enfants à lire la BD du Contrat de Rivière sur place (petit coin lecture aménagé spécialement),
- M. Thiers et M. Bérard proposent d'organiser un concours (questionnaire sur le Garon par exemple). Les meilleurs gagneraient un exemplaire de la BD.

M. Laurent demande qu'une décision soit prise le plus rapidement possible car le délai de réponse demandé par les organisateurs est très court.

N.B. : il a finalement été décidé de ne pas participer à ce festival

7. Modification du taux de cotisation du contrat d'assurance groupe de protection sociale du personnel après du C.D.G. - (voir diapo n° 7)

M. Thiers donne la parole à Mme Fargeas qui précise qu'un courrier du C.D.G. nous est parvenu indiquant une baisse du taux de cotisation pour 2008. Cette assurance permet au syndicat d'être remboursé en cas de congés maladie ou maternité des agents.

Le taux passe de 6.75% à 6.45 % à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le plafonnement indiciaire appliqué au remboursement des salaires sera remplacé par un plafond calculé à hauteur de 90% du traitement maintenu.

M. Thiers demande le vote de la délibération approuvant ce nouveau taux au 1^{er} janvier 2008 et autorisant le Président à signer l'avenant au certificat d'adhésion relatif à cette révision du taux de cotisation.

Vote à l'unanimité des délégués présents.

8. Questions diverses

❖ Mme Spacagna annonce à l'assemblée qu'une réunion du Comité de rivière a été fixée le : **Lundi 8 octobre 2007 à 17 h 30 à la MIE**

Au cours de ce comité, aura lieu la présentation des perspectives de l'étude bilan réalisée par le bureau d'étude Asconit Consultant.

Cette fin de l'étude bilan marquera le démarrage de l'élaboration du dossier sommaire de candidature pour le second Contrat de Rivière du Garon. Mme Spacagna sollicitera les délégués pour la formation d'un groupe de travail chargé de l'élaboration du dossier sommaire de candidature du deuxième contrat de rivière mais également de réfléchir sur la compétence du SMAGGA par rapport à la gestion des eaux pluviales.

Pour soutenir ses propos, Mme Spacagna fait référence à une réunion du 28 août dernier entre le Grand Lyon, le SMAGGA, le Département et les mairies de Charly, Vourles et Millery au cours de laquelle il a été question d'importants ruissellements sur la route départementale n°36 provoquant des désordres sur les propriétés riveraines. En 1996, il avait été décidé de réaliser des bassins de rétention. Ceux-ci n'ont jamais été mis en œuvre, car aucun exutoire n'était prévu.

Dans le cadre de travaux de voirie programmés sur la RD 36, M. Da Passano, Vice Président du Conseil Général indique que le Département peut aménager en partie cet exutoire, mais le chantier s'arrête à 500 m du Garon ce qui pose un problème pour l'évacuation des eaux jusqu'au Garon. Mme Spacagna précise que ces ruissellements proviennent de Millery, Vourles, Charly et donc du territoire du bassin versant du Garon. Une réflexion est donc à mener sachant que le Grand Lyon estime qu'il ne lui appartient pas d'assumer seul la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

❖ **Système d'alerte de crue – étude SCP :**

M. Calvet de SCP était venu présenter en comité le 5 juin dernier les différentes solutions de système d'annonce de crue. La solution qui paraissait la plus intéressante était l'adossement au système du Grand Lyon. Cela paraît être remis en cause, car suite à la rencontre d'hier avec un chargé de mission du Grand Lyon, il n'y a pas vraiment de projet engagé à court terme par le Grand Lyon.

❖ **Etude hydrologique et hydraulique du bassin versant du Garon :**

Mme Spacagna informe les élus que la première phase de cette étude est terminée et que 7 exemplaires sont consultables à la MIE. Il est possible, pour ceux qui le souhaitent, d'en obtenir un exemplaire en faisant la demande auprès du secrétariat du SMAGGA.

M. Goubelly souhaite que les passages concernant chaque commune soient extraits de l'étude et envoyés à chacune d'elle.

❖ **Décès de M. Béjuif :**

M. Thiers annonce à l'assemblée le décès, au cours du mois d'août, de M. Béjuif, Président de la SPASE. Il rappelle les nombreuses années de collaboration avec celui qui travaillait sans relâche pour la protection des landes de Montagny, la sauvegarde du Broulon et la lutte contre la pollution sur la décharge de Montarcis. M. Jullian a pu représenter le SMAGGA aux obsèques et un télégramme a été envoyé à sa famille par les Présidents du SMAGGA et du SYSEG.

M. Jullian précise qu'une réunion de la CLIS était prévue mi-septembre. M. Jallet, secrétaire adjoint du Préfet en charge de ce dossier a quitté la préfecture du Rhône. Cette réunion a donc été annulée et sera repoussée à une date ultérieure après nomination d'un nouveau secrétaire adjoint.

Le Président remercie les participants et lève la séance.

Prochaines réunions :

Mardi 16 octobre 2007 à 14 h 30 à la MIE : Commission Communication

Mardi 16 octobre 2007 à 16 h 30 à la MIE : réunion du groupe Prévention – présentation des phases 2 et 3 de l'étude géomorphologique

Mercredi 5 décembre 2007 de 12 h 30 à 17 h : Conférence Entretiens du Garon « La qualité de l'eau » à St Laurent d'Agny